

Morbidité et mortalité dans la France des camps

Denis Peschanski

► **To cite this version:**

Denis Peschanski. Morbidité et mortalité dans la France des camps. Isabelle von Buelzingsloewen. “ Morts d’inanition ”. Famine et exclusions en France sous l’Occupation), PUR, pp. 201-212, 2005, Histoire. hal-00363021v2

HAL Id: hal-00363021

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00363021v2>

Submitted on 20 Feb 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Morbidité et mortalité dans la France des camps

Denis Peschanski*

Centre d'histoire sociale du XXe siècle

CNRS UMR 8058 Université - Panthéon-Sorbonne Paris 1
9 Rue Malher 75181 PARIS CEDEX 04
<http://histoire-sociale.univ-paris1.fr/>

hal-00...

Pour citer ce document en archives ouvertes [OAI AO-CSD]

Peschanski Denis, 2009-02-17, « Morbidité et mortalité dans la France des camps », oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00363021, <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00363021/fr/> [Document auteur AO-HAL, texte préparatoire 2003 à la publication in « *Morts d'inanition* ». *Famine et exclusions en France sous l'Occupation*, Isabelle von Buelzingsloewen (dir.), Rennes, PUR, 2005, pp. 201-212

Résumé

L'internement administratif a été un phénomène massif en France entre 1939 et 1946. Instrument de systèmes démocratiques avant la défaite et après la Libération, mais également de l'Etat français (Vichy) et des autorités allemandes d'occupation, il a touché quelque 600 000 personnes. Il s'agit de s'interroger sur la maladie et la mort dans ce système internemental.

Histoire; Seconde Guerre mondiale; France; mort; maladie; opinion; Résistance; Vichy; occupation; internement; camps

Abstract

Morbidity and mortality in France of camps

The administrative internment was a massif phenomenon in France between 1938 and 1946. Used in democratic systems before the defeat and after the Liberation, but also in Vichy France and occupied France, it deals with almost 600 000 men, women and children. We try to focus on illness and death in the internment system.

History; Second World War; France; death; illness; opinion; Resistance; Vichy; occupation; internment; camps

* peschan@univ-paris1.fr

Comme le plus souvent dans la comparaison, l'intérêt ne tient pas dans la confusion entre les systèmes d'enfermement mais dans les différences. Il tient aussi dans la mise en évidence de ce qui n'est pas spécifique à l'objet d'étude et qui relève soit de l'enfermement dans son ensemble, soit du poids des contraintes externes, soit des deux.

Le camp d'internement est une forme spécifique et datée de l'enfermement. Rappelons que l'internement administratif visait des personnes non pour ce qu'elles avaient fait (ou étaient supposées avoir fait) mais pour le danger potentiel qu'elles représentaient. A la procédure judiciaire-policière était ainsi préférée une procédure administrative, la mesure étant prise, le plus souvent, par le préfet, représentant de l'Etat. On sait aussi que différentes logiques ont présidé à la politique d'internement entre le 12 novembre 1938, date de la première loi autorisant la mesure contre les « indésirables étrangers » et mai 1946, quand sortit d'un camp le dernier interné administratif. Dans les deux périodes démocratiques, 1938-1940 et 1944-1946, domina la logique d'exception. Entre 1940 et 1942, c'est la logique d'exclusion qui prévalut sous la férule de Vichy, tandis que les deux années suivantes de l'occupation, les Allemands utilisèrent le camp pour leur politique de déportation massive et d'extermination¹.

Or l'étude de la morbidité et de la mortalité dans les camps révèle un autre rythme, une autre chronologie. Cette histoire est déjà caractérisée par une constante, celle de l'absence de moyens à la hauteur des besoins. Elle révèle également des pics spécifiques qui ne recourent pas les inflexions des politiques publiques. C'est ainsi une autre de l'histoire des camps français d'internement que permet cette approche, tant il est vrai qu'il y a autant de lectures vraies que de questionnements différents.

MORBIDITÉ ENDÉMIQUE, MORTALITÉ LIMITÉE

Une morbidité endémique sous l'effet de la faim et du manque d'hygiène

Au moins en février-mars 1939, avec l'arrivée des réfugiés espagnols, de 1940 à 1943 puis, dans certains secteurs et à certains moments, en 1945, la morbidité est une caractéristique du système. On ne dispose pas de chiffres globaux, mais d'études systématiques ponctuelles. A titre d'exemple, dans le camp de Rivesaltes où se retrouvèrent des hommes, des femmes et des enfants à partir du début de 1941, on note le premier semestre une morbidité de 30 à 40%. On atteindra encore 10 à 20% au premier semestre 1942 (dans les deux cas, les chiffres sont établis chaque quinzaine)².

- Le premier facteur d'explication tenait dans la sous-alimentation qui pouvait aller jusqu'à la cachexie, dite aussi « maladie de la faim ». L'un des principaux piliers de l'assistance dans les camps, le docteur Joseph Weill, a laissé une description précise des cachectiques :

« Il est permis de dire que [les cachectiques] se faisaient reconnaître de loin par leur aspect minable, dû à un amaigrissement extrême et à leur masque caractéristique. La perte de poids avait atteint 20 et même 30 et 40 kilos chez certains, pertes survenues pour une part importante surtout les dix dernières semaines. Leur maigreur était squelettique, impressionnante, l'atrophie musculaire et cutanée générale. Le panicle adipeux avait dû disparaître depuis longtemps.

¹ Nous renvoyons pour plus de détail à notre ouvrage sur *La France des camps. L'internement en France 1938-1946*, Paris, Gallimard, 2002.

² Rapport d'inspection d'André Jean-Faure à Rivesaltes, 1^{er} août 1942 (visite du 4 juin), AN F7 15105 (Pyrénées-Orientales).

L'index poids/taille était très bas. Fréquemment de 2,5 jusqu'à 1,9 (le plus bas). De nombreux adultes de taille moyenne ne pesaient plus que 40 kilos environ. Le teint de ces malades était gris cendré ou pâle-subictérique, selon que prédominait soit une ébauche de cyanose, soit un processus hémolytique. Mais la pâleur des muqueuses et l'anémie était commune à tous les cas ou presque. Joint à la maigreur des traits, ces malades offraient un aspect qu'on ne pouvait souvent appeler que cadavérique. À côté de ce type sec, il y a des cachectiques avec œdèmes, localisés soit à la face, où ils pouvaient être sus- ou sous-orbitaires, frontaux mêmes, ou aux arcades zygomatiques, constituant un masque typique inoubliable. Dans d'autres cas, ces œdèmes prédominent aux jambes. »³

Cette description accompagnait un rapport sur le camp de Rivesaltes. Il s'insérait dans une vaste enquête sous l'égide de l'Inspection générale des camps et qui, en deux mois, en janvier et février 1942, concerna 9000 internés de la zone sud. Elle conclut que seuls 3830 internés, soit 42,5%, se trouvaient dans un état satisfaisant. 4000 autres étaient « menacés » ; 839 étaient « pré-cachectiques » et 331 (3,7%) étaient cachectiques.

Les conclusions du Dr Weill étaient d'autant plus pertinentes qu'il avait fait, dans le même temps, une comparaison avec une étude de médecins sur la situation alimentaire dans l'agglomération marseillaise. Sans doute la grande ville française la plus touchée par les restrictions et la disette, Marseille affichait environ 1600 calories par jour pour un adulte, ce qui était déjà très insuffisant. La moyenne à Gurs ou Rivesaltes ne dépassait pas 1200 à 1400 calories⁴.

Par ailleurs, la sous-alimentation ou la mauvaise alimentation induisait toute une série de dérèglements. On pense aux fréquentes entérites gastro-intestinales. Ajoutée au stress, elle fut aussi pour beaucoup dans l'aménorrhée qui toucha la majorité des femmes internées.

- Le deuxième facteur majeur de la morbidité dans les camps d'internement était l'hygiène. Les poux et vermines de toutes sortes et les rats touchèrent inégalement les camps et les catégories d'internés mais, à un degré plus ou moins important, ils furent présents partout. Il y eut aussi la pollution des nappes phréatiques par les eaux usées, tant les installations étaient improvisées. Cela put conduire à des épidémies de paratyphoïdes, en particulier à l'été et automne 1940 et à l'été 1941.
- On peut mettre enfin en évidence des facteurs complètement exogènes. D'évidence, les ravages de la guerre d'Espagne et les conditions du passage de la frontière par les quelque 500 000 réfugiés de la « Retirada » ne furent pas sans expliquer nombre de maladies et de blessures.

Au total, il y eut certes d'autres maladies, mais la sous-alimentation le manque d'hygiène en furent non seulement des facteurs principaux, mais ils provoquaient un affaiblissement de l'organisme et offraient un terrain privilégié pour la transmission des affections dites opportunistes.

3 Rapport sur l'action de dépistage et sur l'organisation des secours aux sous-alimentés menacés du camp de Rivesaltes, nd., AD AHP 6J16. Pour ce camp, les chiffres étaient les suivants : sur 1 800 personnes examinées, 623, soit plus du tiers, avaient besoin d'un secours alimentaires immédiat (486 "menacés", 97 pré-cachectiques et 40 cachectiques).

4 Voir Robert Mencherini, *Forces sociales, pouvoirs et société, à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône, à la Libération et pendant la Deuxième Guerre mondiale. Approche d'une spécificité méditerranéenne*, Université de Provence (Aix-Marseille I), mémoire d'habilitation à diriger des recherches, 1995, 117 p..

Une mortalité limitée, mais des pics spectaculaires

Quand les internés sont pas ou mal soignés, quand une grave maladie touche des organismes déjà fragilisés, quand survient un accident particulier, la mort frappe. Il reste à mesurer l'importance de cette mortalité et à en trouver les causes premières.

A ce jour, on ne peut encore établir le nombre de morts en février et mars 1939 quand plusieurs centaines de milliers de personnes, affaiblies ou blessées pour beaucoup, se trouvèrent internées après le passage du Perthus. Pour les années 1940-1944, Serge Klarsfeld a établi à environ 3000 le nombre de morts, ce que nous a confirmé une étude plus systématique. Enfin, on peut estimer à un millier le nombre de décès dans les camps après la Libération, non comptés, bien entendu, les prisonniers de guerre dont le statut est différent. Même si le chiffre global est à ce jour incertain, on peut déjà conclure que la mortalité n'est pas caractéristique du système internement français.

Chaque catégorie ou chaque moment mériterait une analyse approfondie. Mais si l'on s'attache aux pics de mortalité, trois moments et trois catégories d'internés émergent.

- Il y eut en février et mars 1939 la mortalité des Espagnols de la Retirada. L'état de fatigue physique et physiologique s'ajouta à de nombreuses blessures de militaires mais aussi de civils pour expliquer une forte mortalité qu'on ne peut, cependant, mesurer avec précision. Ils auraient été en tout cas plusieurs milliers à décéder ainsi, en particulier les toutes premières semaines qui suivirent le passage de la frontière, le long des hautes vallées pyrénéennes puis dans les camps improvisés sur les plages du Roussillon. Une fois la situation stabilisée, les chiffres de mortalité s'effondrèrent. On sait ainsi qu'à Gurs, construit au printemps 1939 en quelques semaines pour accueillir entre 15 et 18 000 internés, on compta 13 morts entre avril et septembre 1939⁵.
- Gurs ne fut pas toujours épargnée. Les hivers 1941, principalement, et 1942 constituèrent une autre pic majeur puisque s'y concentra le tiers des morts de 1940-1944. Avec 700 morts le premier hiver et 200 le second, ce furent environ 5% de la population internée à Gurs qui décédèrent. Construit au printemps 1939, le camp de Gurs était destiné à fonctionner six mois. On savait, par exemple, que le climat pluvieux et froid de l'automne et de l'hiver rendraient l'internement très difficile à supporter. Gurs ne ferma ses portes définitivement qu'en 1945. La surmortalité des hivers 41 et 42 fut directement consécutive à l'arrivée de milliers de Juifs de Bade, Palatinat et Sarre expulsés par les deux Gauleiter concernés. Ces derniers avaient décidé de se débarrasser des Juifs qui restaient encore dans leurs territoires, pour l'essentiel des femmes, des vieillards et des enfants. Ils firent jusqu'à sortir les fous des asiles pour les expulser, comme les autres, vers la France de Vichy. Les autorités françaises protestèrent avec véhémence mais, comme ce fut le cas si souvent, elles finirent par céder et décidèrent de les transférer dans des camps. Fragilisées à l'extrême, souvent déjà très âgées, changées totalement d'environnement du jour au lendemain, peu habituées aux mécanismes de survie collective développés dans ces camps, elles furent donc presque un millier à mourir sur les 7 700 expulsées.

Ce tragique épisode nous apprend déjà beaucoup sur les objectifs des autorités allemandes. Comment penser, en effet, qu'elles avaient déjà décidé l'extermination systématique des Juifs d'Europe si elles expulsaient ceux-là mêmes qu'elles avaient sous leur contrôle vers la zone non occupée de la France ? L'épisode illustre aussi le poids comparé des contraintes externes et du volontarisme politique dans la politique française d'internement. Si ces milliers de Juifs

⁵ Chiffre établi par Claude Laharie dans son ouvrage pionnier sur *Gurs*, Pau, C. Laharie ed., 1985.

allemands se trouvèrent en France, ce fut, on l'a vu, sans l'accord des autorités de Vichy et même contre leur volonté. Voilà l'exemple même où, au premier abord, l'internement fut la conséquence de contraintes externes et non d'une volonté propre. Pour autant le poids de l'idéologie et de la politique d'exclusion n'est pas absent ; il vient simplement en second. En effet, une fois la frontière franchie, plusieurs possibles s'offraient au régime de Vichy. Il pouvait considérer que ces personnes, si fragiles, méritaient d'être accueillies dans des considérations correctes, d'autant qu'elles représentaient pas un nombre si important. Il pouvait aussi considérer que leur place se trouvait tout naturellement dans un camp d'internement, puisqu'elles répondaient bien, comme juives et étrangères, à ces catégories vouées à l'exclusion dans la France nouvelle en pleine régénération intérieure. Or, c'est cette seconde solution qui fut choisie. Comme quoi, dans un second temps, les choix idéologiques et politiques interféraient.

- Le sort des civils allemands internés à la Libération est moins connu. Il fut pourtant terrible car, en proportion, ce fut la catégorie qui, en proportion, a connu dans les camps français le plus important taux de mortalité. Il s'agit d'hommes, de femmes et d'enfants qui, en avril 1945, furent transférés des zones de combat d'Alsace et du sud-ouest de l'Allemagne vers la France libérée. La mortalité si élevée s'explique déjà par les conditions de ce transfert alors même que la guerre faisait encore rage : ceux qui rejoignirent le camp de la Chauvinerie, près de Poitiers, restèrent ainsi 40 heures dans des wagons surchauffés et les conditions d'hygiène qu'on imagine. Mais le taux de mortalité s'explique aussi par les conditions d'internement audit camp. Sur les 2700 à 3000 hommes, femmes et enfants accueillis à la Chauvinerie, on a décompté 262 décès. La mortalité infantile fut effrayante, la majorité des nourrissons ne survivant pas à l'internement. On retiendra encore une fois les contraintes de la guerre, mais aussi les trafics locaux (voir *infra*) et l'indifférence générale qui se prolongea par l'oubli ou l'occultation. Il n'y a pas de place pour ces internés dans la mémoire sociale.

DES CAUSES VARIÉES

Comme on a pu déjà le constater, les pics de mortalité ou la sur-morbidité endémique ne furent que très rarement dus à une seule cause. Pour la clarté de l'exposé, nous distinguerons quatre séries de causes qui, cependant, ont souvent combiné leurs effets.

Conjoncture de guerre et impréparation

La raison dominante de la morbidité et de la mortalité résida dans la guerre elle-même et ses aléas. On peut en prendre trois exemples. Ce fut déjà le cas pour les Espagnols et volontaires des Brigades internationales en 1939. Le gouvernement Daladier n'avait absolument pas prévu l'arrivée de 500 000 personnes en février. Il s'attendait bien à quelques dizaines de milliers de réfugiés, soit une masse raisonnable et gérable, mais son erreur tint à son appréciation des conditions de la défaite. Il escomptait une capitulation des troupes républicaines en deçà des Pyrénées.

L'improvisation fut encore longtemps de mise, comme en témoigne la construction du camp de Gurs. Ce fut une véritable prouesse technique puisqu'en quelques semaines fut érigé un camp pour 18 000 internés. Son caractère provisoire tombait tellement sous le sens que sur les côtés des baraques on avait prévu des lucarnes en bois. Inutile, en effet, de disposer de vitres ou d'équivalent pendant la fin du printemps et l'été. Mais quand vint la pluie, le froid et la boue, alors que les grandes baraques n'étaient éclairées que par deux petites loupiotes, l'interné avait le choix entre une certaine protection du froid, mais dans l'ombre, et la lumière, mais avec le froid et la pluie. Il était évident aux gouvernants que le camp de Gurs n'allait fonctionner que quelques mois, le temps que les rapatriements massifs règlent la question des réfugiés. Rapatriements massifs il y eut bien, mais le camp d'internement resta de mise. Avec des améliorations qui tardèrent un peu, le camp de Gurs ferma définitivement en 1945.

On peut citer encore les conditions de l'ouverture de Drancy comme camp d'internement. C'est au dernier moment que la préfecture de la Seine fut avertie par les autorités allemandes qu'une rafle était prévue en août 1941 parmi les Juifs étrangers de la capitale qu'ils devaient être internés dans ce centre. Les autorités françaises qui avaient la tutelle administrative sur ce camp comme sur tous les autres de zone occupée, à l'exception de celui de Compiègne, durent réagir en quelques jours à peine. Le résultat fut catastrophique, comme l'a décrit Nassim Calef dans un exceptionnel témoignage-récit⁶. L'absence de toute préparation des lieux, la pénurie totale de médicaments et l'interdiction de recevoir des colis alimentaires se combinèrent pour provoquer une surmortalité dramatique. Entre le 20 octobre et le 5 novembre 1941, on compta une trentaine de décès. En termes absolus, ce chiffre ne participa que peu à la mortalité générale dans les camps, mais il était alarmant dans un temps si court, comme pouvaient inquiéter ces trois cents grands malades chroniques qu'avait comptés le médecin du camp ou le nombre croissant des pré-cachectiques et des cachectiques. Les médecins de la préfecture purent obtenir des autorités allemandes la libération de 750 Juifs parmi les plus faibles. Il est vrai que la mesure d'élargissement fut prise en l'absence du chef des Affaires juives à la Sipo-SD, Dannecker, qui avait organisé les rafles de 1941.

Le changement dans la tutelle des camps à la fin de 1940

La surmortalité à Gurs pendant les hivers 1941 et 1942 est liée pour beaucoup, comme on l'a vu, à des contraintes externes, mais aussi, dans un deuxième temps, au choix des autorités de Vichy. La mort fut au rendez-vous car les conditions même de l'internement étaient totalement inadaptées et que les hivers furent particulièrement rudes. Mais elle fut liée aussi à la crise des camps qui caractérise l'automne 1940 et l'hiver suivant. Les camps étaient surpeuplés, au moins en zone sud. Il faut savoir que la population internée en zone non occupée (y compris l'Afrique du Nord) y connut alors un pic à plus de 50 000 personnes. C'est aussi, quelques mois après l'armistice, que la tutelle changea. Alors que les camps relevaient jusque-là tous ou presque de la Défense, ils furent gérés par le ministère de l'Intérieur qui n'était pas prêt à une telle charge. Il fallut recruter rapidement des chefs de camp et tout le personnel de gardiennage. Il fallut ouvrir des lignes budgétaires pour le ravitaillement des camps, assuré jusque-là par l'Intendance des Armées. Sans compter que les services des préfectures continuaient à gérer, en amont, la politique même de l'internement, au gré des lois qui multipliaient les victimes potentielles. Des catastrophes climatiques

6 Noël (Nissim) Calef, *Drancy 1941. Camp de représailles. Drancy la faim.*, édité et présenté par Serge Klarsfeld, Paris, FFDJF, 1991. Rédigé pendant la guerre, ce mélange de témoignage personnel et de récit de fiction constitue le document le plus poignant sur l'internement. Il fut publié en italien peu après la Libération, à défaut de trouver un éditeur en France. On doit à Serge Klarsfeld sa publication en français, un demi-siècle plus tard.

ajoutèrent à la désolation, avec les inondations dans la plaine du Roussillon, la fermeture du camp de Saint-Cyprien et l'évacuation partielle de celui d'Argelès. La crise fut telle que l'Intérieur négocia avec les œuvres d'assistance, nombreuses en zone sud, l'amélioration des conditions d'internement (voir *infra*).

Cette crise des camps illustre les limites et les contradictions d'une politique volontariste. Pour les nouveaux gouvernants, l'internement s'inscrivait dans une interprétation de la défaite qui faisait des Juifs, des communistes, des étrangers et des francs-maçons les véritables responsables du désastre. La solution ne pouvait donc venir que d'une régénération intérieure de la société française et cette régénération passait par l'exclusion des éléments dit « impurs ». Ainsi l'exclusion était consubstantielle du régime de Vichy et le camp occupait une place centrale dans ce dispositif. Et puis il y eut le principe de réalité, car encore fallait-il disposer des moyens d'une telle politique.

Le temps des pénuries et des restrictions

Ce principe de réalité, ce furent aussi les pénuries de toutes sortes qui rendirent la gestion des camps si difficile. On ne s'attardera pas sur un sujet qui est traité par ailleurs pour la population. Retenons que les pénuries de produits alimentaires et de charbon ne pouvaient que peser sur les camps et donc participer au premier chef de la morbidité et de la mortalité. La pénurie de ressources, les ponctions allemandes et des branches trop peu concentrées pour assurer la répartition se combinèrent pour rendre rapidement la situation catastrophique, surtout dans les camps. Même comprimée, la demande fut toujours supérieure à l'offre.

L'économie administrée qui accompagna ces pénuries n'arrangea pas la situation. Rappelons-en le principe général : il y avait des produits non contingentés qu'on pouvait se procurer sur le marché libre ; encore notera-t-on que leur part diminua avec le temps. Les archives confirment que les fournisseurs ne réservaient évidemment pas leurs meilleurs produits aux camps. La qualité n'était pas plus au rendez-vous pour les produits contingentés. L'administration était lourde et complexe, d'autant que cette lourdeur bureaucratique redoublait les pesanteurs de l'administration des camps.

Prenons l'exemple du gestionnaire du camp de Pithiviers, dans le Loiret. Chaque fin de mois, il devait adresser au directeur départemental du Ravitaillement général un état dit n°1, les tickets 1 et 6 de la feuille semestrielle d'alimentation étant collés sur des feuilles « modèle 11bis » afin de justifier l'effectif indiqué sur l'état. Or cet état n°1 devait indiquer, par catégorie, les mouvements de l'effectif au cours du mois écoulé, l'effectif à la fin du mois, les mouvements prévus pour le mois à venir. Mais il devait également fournir un état modèle n°2 pour chaque nature des denrées, un état modèle n°3 précisant le nombre d'internés bénéficiant d'un régime spécial doublé d'un état nominatif du médecin chef venant avaliser ce dernier chiffre. En possession de toutes ces données, le directeur départemental du Ravitaillement général faisait établir la quantité de chacune des denrées contingentées et envoyait au gestionnaire les bons d'approvisionnement correspondants. Dès qu'il recevait ces bons, le gestionnaire ouvrait un compte particulier pour chacun des fournisseurs et affectait à chacun des comptes la valeur des bons. À chaque livraison d'un fournisseur, son compte était amputé d'autant et, à la fin du mois, le gestionnaire lui adressait un extrait des opérations, le solde créditeur, le cas échéant, étant reporté sur le mois suivant.

Cela ne pouvait que susciter une multiplication des trafics, petits ou grands. Petits, ils étaient fréquents et étaient le fait en général du personnel de camp. Là encore primait le principe de réalité : on faisait de l'internement un élément central du dispositif de contrôle social et politique, mais on payait les gardiens de camp environ 1000 f par mois contre 2000 à 2500 f

pour un ouvrier métallurgiste de la région parisienne. Mais il y eut aussi des trafics à grande échelle. Une affaire éclata ainsi en plein été 1942. Une mission de l'Inspection générale des camps diligentée à Gurs releva que les grossistes D. (Perpignan) et P. (Lyon) avaient imposé l'achat de produits de très mauvaise qualité pour une somme s'élevant à près de 3 millions de francs. Une enquête fut même lancée dans le même temps contre un secrétaire-greffier de la préfecture qui, vivant grand train, était suspecté d'avoir favorisé l'adjudication des fruits et légumes des camps d'Argelès et de Rivesaltes au profit de la maison D. De fait, cette maison était le principal grossiste en fruits et légumes de la région et le grand fournisseur des camps des marches méditerranéenne et pyrénéenne.

On comprend mieux aussi le sort des civils allemands au camp de La Chauvinerie, près de Poitiers. Un rapport de l'inspection des services administratifs établit ainsi que le commandant du camp avait émis en 1945 des mandats fictifs d'un montant très élevé qui avaient permis aux grossistes en légumes et au camionneur de se faire rembourser des denrées et des prestations qui n'avaient pas été fournies. De plus, il avait accepté des denrées en provenance de la ville dont il était maire ; elles étaient dans un état de décomposition avancée. Le même chef de camp avait détourné à des fins personnelles une partie du lait destiné aux enfants et aux malades internés. Il avait enfin cumulé sa pension de retraite et son traitement, ce qui était totalement illégal⁷.

Voilà autant de facteurs d'explications de la morbidité et de la mortalité dans les camps français d'internement. Encore faudra-t-il retenir que les effets en furent différenciés en fonction de la durée de l'internement et des catégories concernées. Prenons un exemple extrême : les enfants juifs internés quelques semaines pour être déportés dans des conditions dramatiques et finalement être exterminés à Birkenau ne restèrent que quelques semaines dans les camps français. Ils furent souvent malades, mais le taux de mortalité en France fut très réduit de par le caractère très transitoire de cet internement. La durée de l'internement affaiblissait les organismes et était facteur de cachexie comme on l'a constaté en 1941 et 1942 ci-dessus. Mais ce n'était pas la règle. Que ce soit à Rouillé, chez les politiques, ou à Gurs, chez les Juifs étrangers transférés de Belgique, les internés avaient organisé la solidarité. Il faut donc aussi tenir compte des catégories d'internés. C'est essentiel si l'on veut non seulement comprendre les causes de la morbidité et de la mortalité, mais également la façon dont les internés firent face.

FAIRE FACE

Pour faire face, les internés devaient d'abord compter sur eux-mêmes. Cela alla du système D, évidemment généralisé, jusqu'à la révolte collective, rare mais spectaculaire et, entre les deux, les formes les plus diverses de la solidarité. Ils purent aussi s'appuyer sur les œuvres d'entraide, nombreuses au moins en zone non occupée, qui furent essentielles à la survie dans les camps. Jusqu'à cautionner l'institution ?

⁷ Sur l'affaire D., voir Arch. Nat. F7 15104, 15105 et 15668 ; sur La Chauvinerie, voir arch. Nat. F7 15669.

Les internés, de la débrouillardise à l'action collective

Confrontés à la faim et la maladie, les internés mettaient rapidement au point des systèmes individuels de survie. Les exemples sont multiples de ces réactions individuelles qui ne furent pas toujours des solutions, mais un pis-aller qui n'était pas sans conséquence. À Saint-Paul d'Eyjaux (Haute-Vienne), dans un camp pour politiques qui ne fut pas le pire, Georges Rougeron revint régulièrement sur le sujet. En une phrase lapidaire, mélange d'informations précises et d'humour cinglant bien à l'image de son journal, il résumait ainsi la situation au 31 décembre 1942 :

« Dernier trimestre : 212 entrées, 134 libérations ; 128 repas avec carottes, 12 avec rutas ».

[Trois semaines plus tard, changement de régime :]

« Après les carottes, enfin épuisées, les topinambours font leur apparition, accueillis dans une défaveur générale. Aurions-nous changé notre cheval borgne pour un aveugle ? C'est d'autant plus à craindre qu'il est entré plusieurs fourgons des peu ragoûtants tubercules ».

Et d'évoquer bientôt la figure originale de ce colonel, le « colonel rutas » comme il était surnommé dans le camp. Il se portait toujours volontaire pour la corvée de pluches, s'y adonnant avec une extrême précision afin d'éviter tout gâchis et prenant soin de ramasser ensuite, plus ou moins discrètement, les pluches laissées par d'autres moins méticuleux.

À Compiègne (Oise), en février 1942, la mort avait déjà fait des ravages parmi les internés juifs. Si le « colonel-rutas » faisait figure d'original là où déjà, cependant, l'affaiblissement des organismes était général, il n'y avait plus de place pour l'humour dans cette situation extrême : le 21 février, Georges Kohn rapportait ainsi la recette de soupe aux pluches. Le principe en était simple : on allait ramasser en cuisine les épluchures de pommes de terre, de navets ou de rutabagas qu'on faisait macérer dans de l'eau ; si la faim était bientôt momentanément calmée, on était bien sûr malade la nuit suivante ; « mais comme le lendemain on [était] de nouveau torturé par la faim, on recommen[çait] »⁸.

Pour peu que l'internement durât, des mécanismes de solidarité se mettaient en place. Quand les colis étaient autorisés, une ponction était opérée pour la cantine commune, voire une redistribution était opérée dans la baraque. Dans les divers dispositifs, officiels ou officieux, mis en place pour la collectivité, les œuvres d'assistance présentes dans le camp constituaient un point d'appui essentiel.

Il en fut ainsi souvent parmi les politiques. Ce ne fut pas toujours chose facile compte tenu des antagonismes nés des fractures de la guerre d'Espagne puis du double pacte germano-soviétique. Il y avait donc bien solidarité, mais souvent elle se limitait à des groupes homogènes. Les exemples de cette entraide, et de ses limites, sont nombreux à Rouillé ou à Pithiviers (après l'automne 1942), à Saint-Sulpice-la-Pointe ou à Voves. On partageait les colis et on mettait en place des cantines.

L'exemple de Gurs montre que ces mécanismes ne furent pas propres aux politiques. Les frères Ansbacher, qui avaient suivi la débâcle depuis la Belgique jusqu'à Saint-Cyprien puis Gurs, furent à l'origine d'un système complexe et efficace de cantines collectives et d'aides individualisées en ponctionnant d'un commun accord les colis individuels et en s'appuyant sur l'aide des œuvres.

⁸ Georges Rougeron, *Journal inédit.*, 31 décembre 1942, 19 et 24 janvier 1943, 2 et 19 mai 1943, arch. nat. 72AJ ; Georges Kohn, *Journal*, 21 février 1942, arch. nat. F9. Le journal de Georges Kohn n'a jamais été retrouvé dans son intégralité ; il est cependant très largement cité dans les archives de justice, ayant servi de témoignage à charge dans un certain nombre de procès de l'épuration.

Les réactions purent aller, mais rarement, jusqu'à la révolte collective. On connaît deux camps qui connurent pareilles révoltes, dans les deux cas en liaison avec les pénuries alimentaires. Au début de 1941, c'est bien la faim qui motiva une telle révolte au camp du Vernet d'Ariège. Dans l'un des rares camps à vocation officiellement répressive se trouvaient regroupés pour l'essentiel des anciens d'Espagne. Dans le contexte de la crise des camps que nous avons déjà évoquée le ravitaillement était devenu particulièrement difficile. Si l'encadrement politique était particulièrement efficace, la révolte fut d'abord la réponse à une situation d'extrême pénurie. Une part des cadres légaux du camp – ces responsables de baraques et d'îlots qui étaient les interlocuteurs de l'administration centrale – furent en première ligne d'une révolte qui déboucha sur des mesures répressives, comme des peines de prison pour les meneurs, mais également sur une normalisation du ravitaillement.

La révolte des femmes internées à La Lande-des-Monts, près de Tours, fut plus spectaculaire encore puisque à l'été 1943, par deux fois, les internées se regroupèrent et manifestèrent contre la situation alimentaire. L'inspecteur général adjoint des camps qui passa peu après les événements dut convenir dans son rapport que la protestation était légitime. Mais il conclut également qu'en cédant par deux fois aux insurgées, l'administration du camp avait donné un gage à l'action subversive.

Les œuvres d'assistance prises au piège ?

Pour autant, en zone non occupée plus encore qu'en zone nord, les dysfonctionnements étaient tels qu'ils auraient rendu le système internemental totalement ingérable sans l'action des œuvres d'assistance. De fait l'inégalité entre les deux zones ne tient pas seulement à une utilisation différente du camp dans une logique d'exclusion. Elle tient aussi à la place des œuvres. Elles étaient peu nombreuses dans le nord : la Croix-Rouge était présente avec, en particulier, ses assistantes sociales ; il y avait aussi des prêtres (souvent ceux du village ou de la ville) et de rares congrégations, comme les Sœurs Franciscaines de Marie ; mais, côté œuvres stricto sensu, seuls le Secours national et l'UGIF (Union générale des israélites de France, structure unique pour représenter les Juifs mise en place à la demande de l'occupant) étaient autorisées à intervenir dans les camps. Dans le sud, la situation était tout autre. Il y avait certes la Croix Rouge française, le CICR (Croix rouge internationale), mais aussi un grand nombre de structures nationales et internationales, juives mais aussi protestantes et, marginalement, catholiques. Citons le Joint, la Cimade, l'OSE, l'YMCA, le Secours suisse aux enfants, les Quakers, l'ORT ou l'Unitarian Service.

C'est en zone sud que Vichy, en 1940, avait donc développé à une telle échelle l'internement administratif. C'est là aussi que la crise vint rapidement, à laquelle le ministère de l'Intérieur, nouvelle tutelle, ne put faire face seul. Les archives montrent que la coordination des œuvres de zone sud était un souhait de l'Intérieur, efficacité oblige. De fait, en octobre 1940, elles se réunirent dans ce qu'on a appelé alors le « comité de Nîmes », lieu de leurs premières rencontres. C'est un véritable *deal* que le ministère passa avec le comité quand il fut patent qu'il n'avait pas les moyens de pallier la crise protéiforme qui touchait les camps de zone sud. Appeler à la rescousse ces associations et solliciter leur coordination, c'était d'abord un constat d'échec. C'était aussi chercher le moyen de mieux faire fonctionner le système et légitimer, de fait, ce qui le nourrissait.

Cette légitimation implicite questionne aujourd'hui. On peut même avancer que ce type de situation (et plus encore le silence de la Croix Rouge internationale sur les camps d'extermination) n'est pas sans expliquer le soin que prirent les French Doctors et les ONG

qu'ils initièrent à afficher d'emblée leur volonté de ne pas se cantonner dans l'humanitaire strict et la neutralité qui, traditionnellement, l'accompagnait. L'humanitaire sans politique, c'est cautionner l'opresseur. Il faut se méfier de tout anachronisme mais, en l'occurrence, dès la dernière guerre, des responsables d'œuvres se posèrent des questions analogues, ce qui explique la différence de posture : certains se cantonnèrent strictement au terrain légal, mais ils ne furent pas les plus nombreux ; d'autres associèrent d'emblée actions légale et illégale. Il y avait bien un double piège dans cette assistance sous couverture (et contrôle) officielle. En améliorant dans la limite de ses possibilités la situation des internés dans les camps, on légitimait le système internemental lui-même et, plus tard (méfions-nous toujours de l'anachronisme), quand vint le temps des déportations, on ne pouvait que s'interroger sur les choix qu'on avait faits : les sommes ainsi dépensées n'auraient-elles pas été mieux utilisées à la sortie des internés et à leur protection clandestine ?

On l'aura compris, la réponse ne peut être simplificatrice. L'Intérieur avait mis une double condition à l'intervention des œuvres dans les camps : elle ne pouvait apparaître tant soit peu subversive et toute amélioration du quotidien serait assurée sur leurs seuls fonds. D'emblée, le comité de Nîmes inscrivit son action dans une perspective peu conforme aux espoirs de l'administration, puisqu'il précisait dans une note de janvier 1941 le principe suivant :

« Tout en reconnaissant les conditions actuelles, les organisations regroupées dans le Comité de coordination précisent qu'elles ne pourront jamais accepter le principe des camps comme normal et désirable. Elles sont convaincues que les camps doivent disparaître en faveur d'autres moyens plus humains de loger et tenir une surveillance des réfugiés dont la seule faute est d'être réfugiés, et elles sont prêtes à travailler dans ce but. »⁹

Dans l'action de tous les jours, l'aide alimentaire et médicale concentra bien une très large majorité des moyens. C'est par centaines de tonnes qu'il faut compter les produits fournis et servis par toutes ces œuvres d'assistance. Cet effort fut décisif pour expliquer la baisse de la mortalité et une moindre morbidité qu'attendu.

Dans le même temps, à l'initiative de fortes personnalités comme Joseph Weill de l'OSE ou d'Elsbeth Kasser du Secours suisse aux enfants, une des priorités absolues fut de sortir des camps les milliers d'enfants qui s'y trouvaient. Ce fut chose faite et s'ils ne furent pas tous sauvés ainsi de la déportation, beaucoup y échappèrent d'autant qu'à l'extérieur des filières clandestines s'organisèrent. L'action de toutes ces œuvres ne fut pas non plus sans expliquer la baisse très sensible des effectifs internés puisqu'au début de l'été 1942, il n'y avait plus qu'une dizaine de milliers d'internés dans le sud de la France, contre quelque cinq fois plus dix huit mois plus tôt (voir *supra*). Libérés, ils ne furent pas pour autant sauvés et on les retrouve nombreux parmi les Juifs livrés par Vichy avant même que le premier soldat allemand eût franchi la ligne de démarcation.

Si le tableau, comme souvent, n'est ni blanc ni noir, il est une chose claire au moins : sans l'intervention des œuvres d'assistance, la très grave crise que connurent les camps français d'internement aurait débouché sur une catastrophe humanitaire en France même. Cette crise correspond à l'un des pics de mortalité et de morbidité que nous avons mis en évidence. Pour

⁹ Note pour le ministre de l'Intérieur au sujet des camps d'internements, non daté (janvier 1941 ?), arch. nat. F7 15089. Sur les contradictions de l'aide humanitaire, nous renvoyons à Anne Grynberg, *Les camps de la honte*, Paris, La Découverte, 1999 (édition de poche en 2001), à Renée Poznanski, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Hachette, 1997 et à notre ouvrage (*La France des camps, op. cit.*). Relevons que le comportement diversifié des autorités elles-mêmes ne fut pas sans conséquence : la création de l'Inspection générale des camps en deux temps (mars et, surtout, septembre 1941) participa de ces ambivalences.

autant, si la mortalité fut une réalité, elle ne fut pas caractéristique du système internement français. On peut constater, à l'inverse, que les conditions de l'internement se combinèrent aux graves difficultés de ravitaillement que connaissait tout le pays pour provoquer une morbidité largement répandue.

Dans de nombreux cas, on a mesuré le poids de la conjoncture et des contraintes externes. Cela nous a conduit à privilégier une approche fonctionnelle qui insiste davantage sur ces contraintes que sur une politique volontariste pour expliquer la situation. Cependant, les exemples fournis appellent la nuance ou, à tout le moins, une précision. Une fois la contrainte constatée, plusieurs possibles s'offraient aux autorités. L'internement était l'un de ces possibles et c'est là qu'interfèrent les préconstruits idéologiques et politiques.

Enfin, l'analyse de la mortalité et de la morbidité est certainement une entrée intéressante pour une approche comparative. On constate qu'à la différence des camps de concentration, le système internemental n'instrumentalisait pas la mort et la maladie. La balance entre poids de la conjoncture et choix politiques permet aussi de faire le départ avec les autres formes de l'enfermement en France.